

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 10 du mois de SEPTEMBRE, le Conseil Municipal de la Commune de CLERY EN VEXIN, dûment convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jacques BEAUGRAND, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 03/09/2018

Présents : Jérôme GUERIN, Flore QUILLET-JACQUOT, Raymond THOMAS, Georges VIALON et Robert VISBECQ formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : René PANNIER, Philippe BODIO ayant donné pouvoir à Georges VIALON, Catherine CHEVALIER et Carole LEGROS ayant donné pouvoir à Robert VISBECQ et Delphine ZECCA ayant donné pouvoir à Flore QUILLET-JACQUOT.

A été désignée Secrétaire de séance : Flore QUILLET-JACQUOT

Monsieur le Maire formule la demande suivante : ajout à l'ordre du jour d'un point n°3 relatif à « Expo-photo : fixation des tarifs de reproduction des photos » et d'un point n°4 relatif à « Expo-photos : organisation d'un tirage au sort pour (x) photos offertes ». Les membres du conseil municipal présents acceptent sa requête.

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 juin 2018**

Le procès-verbal de séance en date du 15 juin 2018 est approuvé à la majorité.

• **Décisions par arrêtés de virements de crédits**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a pris un arrêté en date du 28 juin 2018 afin d'effectuer un virement de crédits en section de fonctionnement : **du compte 022 – « Dépenses imprévues » à l'article 6535 - « Formations Elus »** pour un montant de 35.00 € afin de pouvoir régler la facture de l'Union des Maires du Val d'Oise pour une formation d'un coût total de 135.00 € sur le thème : « Médias sociaux, les enjeux pour communication des collectivités locales » suivie par Jérôme GUERIN en date du 5 juin 2018 et un autre en date du 24 juillet 2018 afin d'effectuer un virement de crédits en section d'investissement : **de l'article 2135 – « Install. Génér., aménagement, aménagements des construct° » à l'article 21538 – « Autres réseaux »** pour un montant de 10 700.00 € afin de solder les factures relatives à l'extension des réseaux du chemin du Loir.

Il précise qu'une décision modificative n'est pas nécessaire puisqu'il s'agit de virement de crédits de section de fonctionnement à section de fonctionnement et de section d'investissement à section d'investissement.

1. Décision Modificative n° 2 – BP 2018 COMMUNE

Monsieur le Maire expose les modifications à effectuer au BP 2018 de la Commune.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

PRENDRE ACTE et APPROUVE la Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2018 de la Commune comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21531 : Réseaux d'adduction d'eau		4 332.00 €
D 21538 : Autres réseaux	4 332.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	4 332.00 €	4 332.00 €

2. Décision Modificative n° 2 : BP 2018 ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique que suite à une erreur d'imputation budgétaire, il est utile d'augmenter les crédits au compte 66111 : Intérêts réglés à l'échéance.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

PRENDRE ACTE et APPROUVE la Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2018 de l'Assainissement comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 627 : Services bancaires et assimilés	25.50 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	25.50 €	
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		25.50 €
TOTAL D 66 : Charges financières		25.50 €

3. Expo-photos : fixation du tarif de reproduction de photos

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de mettre en vente la reprographie des photos présentées lors de l'expo-photos des 15 et 16 septembre 2018.

Il précise que les personnes intéressées par certaines photos pourront passer commande via un bon de commande. Les formats possibles de reproduction des photos seront au nombre de 3, soit 20 x 30, 30 x 45 ou 50 x 70.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

FIXE les tarifs de reproductions des photos comme suit :

- au format 20 x 30 : 15.00 €
- au format 30 x 45 : 30.00 €
- au format 50 x 70 : 50.00 €

4. Expo-photos : organisation d'un tirage au sort pour (x) photos offertes

Monsieur le Maire propose d'organiser un tirage au sort afin d'offrir à plusieurs familles qui visiteraient l'exposition.

Il est décidé d'organiser 3 tirages au sort, d'offrir 3 photos au format 30 x 45 et de prévoir l'arrêté de virement de crédits nécessaires à la dépense au compte 6714 : « Bourses et prix ».

Questions diverses

Formulées par Monsieur le Maire

- Utilisation du terrain située à l'arrière de l'Eglise en potager : Un clérysien a sollicité Monsieur le Maire afin de savoir s'il pourrait utiliser une partie du terrain situé derrière l'Eglise pour y faire pousser des légumes. Ce terrain est propriété du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Aussi, les membres du Conseil municipal ne s'y opposent pas mais l'avis des membres du conseil d'administration du CCAS est obligatoire. Le sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.
- Columbarium : Les travaux sont achevés. Une réunion de fin de chantier avec la paysagiste du PNR est prévue fin septembre 2018.
- Travaux d'été à l'Ecole : Durant l'été, l'école s'est refait une jeunesse. En effet, tous les murs et toutes les menuiseries intérieures ont été rénovés et peints dans des couleurs plus actuelles.

Les membres du Conseil Municipal remercient tout particulièrement les élus qui se sont portés bénévoles à la remise en place du matériel et des fournitures et présentent un grand merci aux deux agents communaux pour leur engagement à remettre à propre toute l'école pour la rentrée scolaire.

- Voie de liaison du village au hameau du Tillay : la réfection de la voie a été effectuée via la Communauté de Communes Vexin Centre. Monsieur le Maire précise que la commune a pris à sa charge la remise en état de la place à l'intérieur du hameau.

Formulée par Raymond THOMAS :

- Quid de l'entretien de la ruelle Plancouard : Un bon désherbage est urgemment nécessaire. L'organisation d'une ½ journée de citoyenneté est suggérée afin d'effectuer le nettoyage du village.

Formulées par Jérôme GUERIN :

- Boîte à livres : Sa confection est quasiment achevée. Le lieu d'installation de cette boîte à livres est à déterminer. Son mode de fonctionnement sera affiché.
- Vidéoprojecteur et matériel de sonorisation : Le CFFR a validé l'achat d'un vidéoprojecteur et du matériel de sonorisation pour une installation fixe dans la salle polyvalente. Le passage du câblage a été effectué dans la salle pendant les travaux d'été de l'école.
- Spectacle de Noël : Il est suggéré une projection de film cette année. Cette suggestion sera abordée lors d'une prochaine réunion après avoir consulté le SHS afin de connaître leur souhait quant à l'organisation des festivités de fin d'année du syndicat.
- Ligne 9504 : Depuis début septembre, la fréquence des bus sur la ligne 9504 (desservant Cléry-en-Vexin) s'est améliorée. Pendant les heures de pointe, il y a 1 bus toutes les 10 minutes et 1 bus toutes les 30 minutes en journée. Les demandes des Elus et des Parents d'Elèves ont été entendues. Par contre, l'arrêt à Cergy le Haut est supprimé. Pour rejoindre les villes de l'agglomération de Cergy-Pontoise, les usagers devront utiliser les réseaux de bus et de RER au départ de Cergy-Saint-Christophe.
- Expo-photos : Un appel aux bénévoles est lancé pour l'organisation de cet événement. Le Foyer Rural de Nucourt prête à la commune 24 grilles d'exposition. Il est précisé que l'installation débutera à 8h samedi matin pour une ouverture de l'exposition à 14h00.

Formulée par Flore QUILLET-JACQUOT :

- Compteur Linky : Y-a-t-il obligation d'accepter le remplacement des anciens compteurs, propriété d'ENEDIS ? Le décret n° 2010-1022 du 31 août 2010 relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics d'électricité est consultable sur legifrance.gouv.fr.

La séance est levée à 22h50.

Flore QUILLET-JACQUOT
Secrétaire de Séance



Jacques BEAUGRAND
Maire de CLÉRY EN VEXIN

